

Présents : Madame Pascale POBLET, maire.

Mesdames Cécile SUPTITZ, Marie GUILLAUD, Corinne FABRE

MM. Laurent GERBAUX, Michel MURDINET, Philippe DESPESSE, Michel NOEL, Philippe PASCAL, Stéphane COING-BELLEY, Jean-Michel ANSELMIER

Absents excusés : M. Lynda CHOROT a donné pouvoir à Michel MURDINET, Alain BOUCAUT a donné pouvoir à Pascale POBLET, Marion CORVEZ a donné pouvoir à Philippe DESPESSE, Robert CECCON

Absent : Secrétaire de séance : M. Cécile SUPTITZ

Mme P. POBLET ouvre la séance du conseil municipal à 20h30. Le Conseil approuve avec 12 voix Pour et 2 Abstention le compte-rendu du 7 septembre 2010.

Point n° 1. ETUDE de marché - BAR/RESTAURANT/MULTISERVICES /TRAITEUR

Proposition de la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) pour faire une étude sur l'opportunité de créer un lieu comportant : bar, restaurant, multiservices et traiteur. L'étude comprend : analyse de la demande, analyse de l'offre commerciale et analyse financière et chiffre d'affaires potentiel. Actuellement, 1 lieu est proposé à la location pour ce genre d'activité et une personne est intéressée pour répondre à cette proposition.

L'étude CCI est évaluée entre 5000 et 6000€.

Le Conseil n'est pas contre le principe mais sollicite un devis moins cher voir gratuit (avec école). Subvention possible à étudier.

Point n° 2. DROIT DE PREEMPTION – ACHAT BATIMENT

Grange du village – vente à 100 000 €. Notaire dépose un dossier concernant le droit de préemption urbain. Plusieurs avis différents :

Il faut acheter, cela est un plus pour la Commune

Acheter oui mais pour en faire quoi ??

Puis qu'il s'agit d'un jeune du pays + projet HQE, laissons faire la vente

Vote avec 2 voix Pour l'achat par la Commune, 4 abstentions et 8 voix Contre.

Point n° 3. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS & REMBOURSEMENT DE LA LOCATION DE LA SALLE

Montant total inscrit au budget = 4 800€

Voir tableaux Commission Sociale

Redit son souhait d'obtenir une vraie demande de la part des associations : demande chiffrée et motivée. Vote avec 13 voix Pour et 1 abstention la proposition faite par la commission

Point n° 4. SITE INTERNET COMMUNE

Il pourrait être mis en ligne dès novembre avec annonce sur l'écho. Seuls, Laurent et Brigitte sont formés pour alimenter le site ... réunion du groupe à organiser = Laurent.

Point n° 5. SONNERIE DES CLOCHES.

Actuellement : 1 coup pour les heures, de 8h le matin à 19h. 12 coups pour midi et l'Angélus pour 19h. Samedi et dimanche de 10h à 19h

Proposition : 8 heures = 8 coups, etc.... et conserver les plages horaires

Vote : 11 Pour et 3 abstentions

Point n° 6. ASTREINTES MAIRIE

Actuellement, les permanences en mairie :

➤ Pascale est présente les mardis et samedis matin

➤ Cécile : en attente, pas fixée

Astreinte téléphonique et présence (dans un rayon proche) : organisation par semaine, transfert d'appel ... procédure à voir + « formation » des personnes concernées

Point n° 7. QUESTIONS DIVERSES

➤ Lettre des associations pour demandes sur salle des fêtes

Plusieurs demandes pour aménagement intérieur. Transmettre le courrier par email à chacun pour lecture, réaction et décision ..

➤ Vide greniers école – mise en vente

Bureaux, chaises, armoire, portes... afin de vider le garage de la commune

Avis favorable.

➤ CCVI – Informations sur vente composteurs, école de La Rivière, Ordures ménagères nouveau tarif

▪ Composteurs : x15 vendus pour Montaud

▪ Ecole de La Rivière – Assistance au maître d'ouvrage, marché de 70 000€. Construction prévue en 2012 avec ouverture 2013. La rivière a acheté le terrain.

▪ Ordures ménagères, tarif 2010 = 130 € au lieu de 110€. Augmentation partielle, sur plusieurs années, pour permettre d'équilibrer le compte « ordures ménagères » qui actuellement coûte environ 165€ par foyer.

▪ Plan de sauvegarde – St Quentin pas intéressé par travail commun car leur secrétaire connaît la question et pourrait le mettre en route.

➤ Les Ramées : plantation arbres sur limite avec maison Mottin

Philippe prépare un courrier. Attendre les travaux, prévu

➤ Défibrillateur – devis 1 775,48 €HT

Avis favorable. Accepte le devis de France Neir + 2 trousse de secours

Un autre devis peut arriver moins cher mais moins performant, voir différence.

➤ Cross - Trail – Rando pédestre, course. Proposition de 2 particuliers d'assumer toute l'organisation. 1 dimanche pour faire découvrir le village. Dates prévues : fin juin ou septembre 2011. Pourrait devenir annuel si cela marche. Demande aide pour logistique, salle des fêtes, grilles... Budget prévisionnel entre 3000 et 5000€. Avis favorable du conseil.

➤ Arrêt de bus :

▪ il n'existe pas de panneau dans le village. Est-ce dû à la traversée d'agglomération ?? à charge de la Commune ?? ou de la DDT ?

▪ Problèmes d'horaires aussi : email à transmettre à Pascale qui agira.